

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 30 JUILLET 2026 À 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, Mme Hélène BERTRAND, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, M. Maurice CHARBONNIER.

Absents : Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à Mme Lucie VANDAMME.
Mme Ghislaine SEBAS qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Élodie TERE BintO qui donne procuration à M. Maurice CHARBONNIER.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_77 : ENROCHEMENT VIEILLE ROUTE DE VALLON

Les eaux pluviales ravinent la Vieille route de Vallon, la route menace de s'effondrer. La largeur de la voie s'est réduite de 1m sur la dernière année.

L'entreprise Manent a fourni un devis pour le débroussaillage, d'un montant de 2 220 € TTC.
Cette même entreprise a fourni un devis pour l'enrochement, d'un montant de 28 854 € TTC.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter les devis fournis par l'entreprise Manent, et charge le Maire de signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 24/08/2026

Reçu en préfecture le 24/08/2026

Publié le **27 AOUT 2026**

ID : 007-210701264-20260730-DE_2026_77-DE

SLO